

EAUX CLAIRES

Le journal

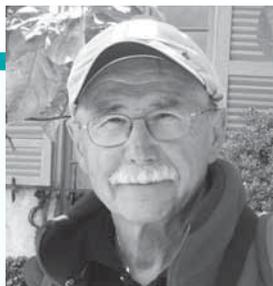
Union de quartier
Eaux Claires
St Jean
Vallier
N°71

Décembre 2015

N° ISSN 0980-2762



Le mot du président



Madame, Monsieur,

Cette année 2015 a débuté par l'attentat meurtrier du 7 janvier contre les journalistes de Charlie hebdo et le 13 novembre, un terrible carnage au Bataclan est perpétré à Paris avec le même jour, dans d'autres lieux de la capitale, d'autres attentats meurtriers. Ces actes témoignent des graves dysfonctionnements de notre société actuelle. Nous étions présents, au

rassemblement du parc Paul Mistral le 14 novembre, pour partager notre refus de la haine, de la barbarie, et du meurtre comme outil d'expression et de revendication. Nous sommes unis avec toutes les familles endeuillées par ces attentats et nous agissons toujours pour le dialogue et l'échange des idées.

Les habitants du quartier EAUX CLAIRES sont confrontés régulièrement à la petite ou à la grande délinquance. Depuis plusieurs années nous constatons une multiplication des actes délictueux sur la voie publique, sur les trottoirs (comme des excès de vitesse avec les véhicules à moteur de toute catégorie, l'utilisation des trottoirs interdits aux véhicules à moteur ou aux vélos). Les vols, les incivilités récurrentes, les insultes et menaces, les nuisances sonores (générées par certains moteurs de véhicules et feux d'artifice non autorisés), le commerce de stupéfiants parfaitement localisé et banalisé détériorent considérablement la qualité de vie du quartier.

L'UDHEC a effectué de nombreuses démarches auprès des élus de la Ville, de la Police Nationale, du Député de la circonscription, du Ministre de l'Intérieur. Les effets de ces actions sont souvent trop limités dans le temps, La pétition dénonçant cette délinquance a été communiquée à Monsieur le Maire qui nous a répondu le 17 novembre. Nous attendons des résultats sur les actions effectuées ou à venir, prenant en compte nos demandes. La nouvelle organisation de l'EPA BOUCHAYER devra faire l'objet d'un bilan après quelques mois de fonctionnement afin que les personnes âgées puissent s'exprimer sur le nouvel dispositif mis en place.

Le travail important, réalisé avec la METROPOLE pour trouver une solution pérenne permettant de lutter contre les remontées d'eau de la nappe phréatique, continue.

De très nombreuses actions d'animation dans le quartier, organisées par l'UDHEC, contribuent à l'amélioration de cette qualité de vie tant souhaitée : fête du quartier, soirée poésie, après midis festifs à l'EPA BOUCHAYER, brocante avec la MJC EAUX CLAIRES, voyage découverte et culturel, rencontre avec d'autres associationssans compter les très nombreuses réunions de travail avec les services de la Ville.

En cela, l'UDHEC est toujours plus vivante et active, mais le bénévolat a des limites. Nous lançons à nouveau, un appel pour que nos adhérents soient encore plus nombreux (655 adhérents cotisant en 2015) et pour que de nouvelles candidates et de nouveaux candidats au Conseil d'Administration, actifs ou « retraités actifs », viennent augmenter nos forces vives.

Notre quartier a un potentiel de qualité de vie extraordinaire (des espaces verts, des transports en commun variés, Tram C et E, bus Chrono..., un habitat diversifié, de nombreux établissements scolaires, des commerces et plusieurs supermarchés, deux MDH, le GHM ...) qu'il nous faut développer par un meilleur respect de chacun dans la vie quotidienne et un respect retrouvé des lois de la République.

L'UDHEC, qui agit dans ce sens, vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce 71ème numéro du journal et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

¹ MDH : Maison Des Habitants du Secteur 3 et Maison Des Habitants EAUX CLAIRES

² GHM : Groupe Hospitalier Mutualiste (regroupement de la Clinique des Eaux-Claires, de la Clinique d'Alembert et de l'Institut Daniel Hollard)
8 Rue Dr Calmette, 38000 Grenoble Tel : 04 76 70 70 00

Pour nous joindre et mieux nous connaître : Permanence hebdomadaire le mercredi : de 10 h à 12 h à la MDH EAUX CLAIRES - 35, rue Joseph Bouchayer - 38100 Grenoble.

Tél. 04 76 96 76 15 - Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr - site : www.udhec38.com

Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal ou lors de notre rencontre à votre domicile.

**Assemblée
Générale
et Débat Public**
20 janvier 2015
de 18 h à 21 h,
au lycée LES EAUX
CLAIRES, 1 rue des
EAUX CLAIRES.

Brèves

Travaux de proximité et SMTC 2015/2016 sur la partie UDHEC du secteur 3.

Jardin de la bibliothèque EAUX CLAIRES MISTRAL : Remplacement de l'ancienne et vétuste fontaine en ciment par une borne fontaine en fonte.

8 000 €, réalisé en avril 2015.

Carrefour rue Aimé Césaire X rue des EAUX CLAIRES : Élargissement du trottoir au n°68 de la rue des EAUX CLAIRES afin de sécuriser les accès de l'école Montessori avec pose de mobilier au niveau de la zone « vigipirate » de l'école et sur les trottoirs à proximité. 15 000 €, réalisé en mai 2015.

Rue des EAUX-CLAIRES n°49 (Bibliothèque) :

Réfection d'une placette en brique. 17 000 €, réalisé en juin 2015.

Parc Georges Drevet : Remplacement des corbeilles à papier. 9 300 €, réalisé en juillet 2015. Carrefour rue des Violettes X rue Marbeuf : Mise en accessibilité du trottoir nord. 36 000 €, réalisé en août/septembre 2015.

Carrefour rue Henri Dunant X rue Barral de Mt Ferrat : Mise en accessibilité des trottoirs. 13 000 €, réalisé en novembre 2015.

Jardin du 8 mai 1945 : Requalification et ré-aménagement d'une partie du jardin. 45 000 € en 2015, étude en cours, réalisations sur 2015/2016.

Carrefour bd Roger Salengro X rue des EAUX-CLAIRES X rue Henri Dunant : Projet SMTC. Reprise des abords du carrefour (trottoirs, piste cyclable,...) afin de faciliter la circulation des transports en commun. 180 000 €, étude en cours, à réaliser en novembre/décembre 2015.



Salle de Yoga

Cours hebdomadaires

Ateliers mensuels - Stages

Méditation Pleine Présence

06 21 64 08 74

Méthode Feldenkrais

Détente en mouvement - 06 66 70 06 49

Yoga du Rire - 06 83 81 24 01

Yoga dans l'esprit Viniyoga

06 27 12 47 44

Dao Yin

Exercices énergétiques issus

de la tradition taoïste - 06 85 98 54 12

Yoga de l'Énergie

et Yoga traditionnel de l'Inde

www.presence-yoga.fr

Yoga Nidra relaxation - Véronique BARRA

18, chemin des Marronniers

38100 Grenoble

06 62 20 87 93



A Grenoble

et son agglomération

Françoise assure un service de qualité discret, rapide et fiable en mettant à votre disposition une large gamme de produits pour l'incontinence et la stomie adulte passagère ou permanente.

Livraison à domicile

09 71 25 02 91

E-mail : rvdistribution@orange.fr

Club Antinéa

Fitness 1 Body building

10, rue des Eaux-Claires

38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 96 92 43



LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

La devise du Club Antinéa :

Du sérieux...

... des résultats

Depuis + de 30 ans dans votre quartier



41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble & Tél. 04 76 96 82 60



ESPACE
VIKING
MUSCULATION - FITNESS

Le centre
de remise en forme
de votre quartier

- Musculation
- Cardiotraining
- Fitness • Pilates • Zumba

2, chemin des Marronniers - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 70 11 99

Christine coiffure
femmes • hommes • enfants

**Lissage brésilien
et soins à la kératine**

OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop

Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop

Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan

38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80

PRIX SPECIAL ETUDIANTS

Robert DARVES-BLANC

Président de l'UDHEC¹
MDH EAUX CLAIRES
35, rue Joseph BOUCHAYER
38100 GRENOBLE

Mercredi 14 octobre 2015

Monsieur le Ministre,
Ministère de l'Intérieur
Place BEAUVAU
75008 PARIS

C'est en ma qualité de président de l'Union de Quartier EAUX-CLAIRES que je m'adresse à vous, à la demande des habitants de ce quartier de GRENOBLE, qui sont exaspérés par les conduites dangereuses, les vols et cambriolages en augmentation, les voitures volées et/ou brûlées, les nuisances sonores, les commerces de stupéfiants causés par certains individus.

Le quartier EAUX-CLAIRES est voisin du quartier MISTRAL, un des quatre quartiers sensibles de la METROPOLE grenobloise. Depuis plus de deux ans, nous signalons aux élus successifs de la Ville de Grenoble, aux polices Municipale et Nationale, cette dégradation de la qualité de vie du quartier sans que la délinquance diminue.

Malgré quelques interventions ponctuelles de la Police Nationale locale accompagnée de moyens complémentaires en effectif policier sur des zones difficiles qualifiées en ZSP (MISTRAL et LYS ROUGE), les phénomènes de délinquance continuent sur le quartier EAUX CLAIRES et s'amplifient.

Les habitants sont exaspérés² par les vols dans la rue, sur des personnes faibles et âgées.

Ils sont exaspérés par les cambriolages de jour comme de nuit, en rez-de-chaussée comme en étage.

Ils sont exaspérés par les conduites dangereuses de jeunes, adolescents ou jeunes hommes, défiant les usagers de la route ou des trottoirs, par leur excès de vitesse en voiture, moto ou autres deux roues.

Ils sont exaspérés par les nuisances sonores engendrées par les pots d'échappement débridés pour augmenter le bruit.

Ils sont exaspérés par les comportements de ceux qui font commerce de stupéfiants au vu et au su de tout le monde, dégradant l'environnement de leur « lieu de vente » par les bouteilles, papiers gras, emballages, et par l'utilisation de moyens audio à grand renfort de décibels.

Tous ces phénomènes perturbent dangereusement la vie des habitants qui ne peuvent trouver dans les forces de l'ordre actuelles, une aide suffisante pour rendre le quartier un peu plus paisible.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, Monsieur le Ministre, afin que des moyens supplémentaires soient déployés dans ce territoire qui nous concerne et qui est caractérisé par une forte densité d'établissements scolaires : écoles maternelles et primaires, collèges et lycées.

Une dotation policière, Brigade Spécialisée de Terrain (BST), aurait du être affectée en septembre 2015 pour les zones MISTRAL et LYS ROUGE.

Nous avons appris que celle-ci n'aurait pas lieu.

Une caserne de CRS, la CRS 47, est basée dans le quartier. Pourquoi ne pourrait-elle pas recevoir des missions spécifiques pour aider la Police Nationale locale ?

Nous demandons également, l'installation d'un commissariat sur ces zones difficiles afin qu'une véritable présence policière, permanente, ait le rôle que l'on a pu connaître par la présence humaine qu'elle représentait.

Sans une augmentation significative de moyens et d'actions policiers, les habitants ne pourront que constater l'incapacité du gouvernement actuel à maintenir l'ordre et le calme dans notre quartier.

« Il n'y a pas de fatalité en matière de délinquance » disait récemment le chef du gouvernement, mais encore faut-il disposer des moyens indispensables pour lutter contre la délinquance.

Espérant que cette lettre retiendra toute votre attention et dans l'espoir de lire dans votre réponse l'affectation à la Police Nationale locale des moyens demandés, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Robert DARVES-BLANC

Copie à :

Monsieur le Préfet de l'ISERE
Monsieur le Maire de GRENOBLE
Madame la 1^{ère} Adjointe au Maire de GRENOBLE
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
Monsieur le Député Michel DESTOT

¹ UDHEC Union Des Habitants des EAUX CLAIRES (Union de Quartier EAUX-CLAIRES).

² Une pétition circule actuellement dans le quartier et déjà plus de 600 signatures ont été récoltées témoignant de ce mal-vivre des habitants alors que l'on voudrait tant apprécier le bien vivre ensemble.

Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 octobre 2015

Salle 1 de l'Hôtel de Ville (19h-21h)

PRÉSENTS (30) :

Ville de GRENOBLE : Mmes E. MARTIN (1^{ère} Adjointe), L. LEMOINE (Adjointe, Élu(e) secteur 3), Mrs : J-L. CURY (SPD), Z. CHIKIROU (SPD).

Polices : F. VIDAL (Police Nationale-PN), L. PRUVOST (Police Municipale-PM).

Habitant.s.es. du quartier EAUX-CLAIRES : J. DESFOURS, J. BUGNARD, J-P. CADOUX, P. BRIAND, J-J. COMBIER, A. VERGER, R. DARVES-BLANC, J. CHAUVEL, J. RICARD, J-P. GROSGOGEAT, J. GOUYPAILLER, J. GRAND, A. COMBETTO, M. LAVEDRINE, B. CHAPITEAU, B. FERRAND, S. CHAPITEAU, S. AZELART, S. PONCET, D. MARINONI, B. BROCHET, C. BROCHET, C. SAGE, A. BRIAND.

Excusée : Mme C. ALLIBE (Directrice de la MDH du secteur 3)

La réunion débute à 19h14 sous la présidence de Madame Elisa MARTIN, 1^{ère} Adjointe en charge du PARCOURS EDUCATIF et de la TRANQUILLITE PUBLIQUE.

Pour information, voici le texte de la pétition :

« Les habitants des rues du quartier Eaux-Claires (Anatole France, Eaux-Claires, Docteur Schweitzer, Barral de Montferrat, Marbeuf, Charles Péguy, André Rivoire, Dunkerque, Avenue Rhin et Danube, Parking Painlevé...) prient instamment Monsieur le Maire de Grenoble, avec les services des polices Nationale et Municipale, de prendre des dispositions pour faire cesser, les nuisances sonores, les manquements au code de la route et les différentes dégradations qui nuisent gravement à « LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ».

- Présentation des participants et prise de parole par Mme MARTIN rappelant, sa connaissance des rodéos et des moyens mis en place par la Police Nationale pour éliminer les engins fauteurs de troubles (motos, voitures, quads, scooters). La Police Municipale a peu de moyens de maintien de l'ordre et n'intervient pas dans les zones difficiles (MISTRAL, LYS ROUGE).

- Cette situation est connue depuis plus de 2 ans mais les nuisances sonores et délinquances diverses augmentent comme le témoignent les bilans des polices du secteur.

TÉMOIGNAGES DES HABITANTS².

- Difficultés pour joindre les numéros des polices, le « 17 » est sur répondeur, attente de 20 à 25 minutes sur le standard (04 76 60 40 40) de la PN.

- Risques permanents d'accidents avec ceux qui pratiquent le cabrage (ou wheeling) à vélos ou en motos ou scooters...et sans casque. Si un tel accident arrivait, l'automobiliste aurait pour seule ressource, la fuite pour éviter le « lynchage » par les contrevenants et leurs amis.

- Si MISTRAL ou le LYS ROUGE sont de véritables « zones de non-droit » ou des zones « HORS-NORMES », les habitants des EAUX-CLAIRES ne veulent pas rentrer dans cette catégorie. Ils ont signalé à plusieurs reprises, aux élus et aux polices les lieux

de trafic de stupéfiants (voisinage du Lys Rouge, square du 8 mai 1945, parc de la savane, ...)

- Cet été plusieurs agressions de personnes âgées, vols et cambriolages ont eu lieu sur le quartier, de nombreuses personnes nous font savoir qu'elles n'osent plus sortir le soir. Les limitations de vitesse à 50 km/h ne sont pas respectées,qu'en sera-t-il à partir du 1^{er} janvier 2016 avec la généralisation de la vitesse maximum à 30 km/h ?

Commerce de stupéfiants, nuisances sonores, détritus, sous les fenêtres des personnels logés du lycée LES EAUX CLAIRES, insultes et menaces, description faite par les agents habitants ces logements de fonction par nécessité de service.

INCENDIES DE VOITURES.

L'UDHEC organise une pétition qui sera adressée à Monsieur le Maire demandant des actions concertées avec les Polices pour agir contre l'installation d'un « Mal-Vivre » grandissant dans notre quartier. Actuellement, plus de 500 signatures ont été recueillies.

Après ces nombreux témoignages très détaillés, vers 19h50, Madame MARTIN rappelle la suppression de 13 000 postes de policiers de la Police Nationale dans les dernières années, avec seulement un recrutement de 500 policiers/an depuis 2012.

« La sécurisation des locaux » dans la barre Anatole France (en projet de démolition et relogement des habitants) a obligé les délinquants à disséminer leur lieu de trafic sur le LYS ROUGE et dans certains lieux des quartiers voisins (EAUX-CLAIRES, CHORRIER-BERRIAT).

Aucune annonce de « PRESENCE HUMAINE » renforcée comme prévue pour septembre 2015 à travers la mise en place d'une BST (Brigade Spécialisée de Terrain) intervenant à MISTRAL ou de moyens spécifiques de la part de la Ville.

Devant tant de difficultés et si peu de moyens, les habitants sont sollicités pour porter à la connaissance du ministre de l'Intérieur leurs difficultés et demande d'attribution de moyens spécifiques du type « Compagnie Départementale d'Intervention(CDI) ». Un courrier sera fait par l'UDHEC.au ministre de l'Intérieur avec copie au PREFET, DDSP, E. PIOLLE, E. MARTIN, M. DESTOT.

Madame MARTIN a rappelé le rôle important de l'Éducation Nationale dans la prévention des situations difficiles de certains enfants, informé de l'ouverture d'une classe pour les moins de 3 ans à l'école Anatole France, et J-L. CURY a informé sur l'action du SPD auprès des délinquants eux-mêmes ou des parents concernés.

Une impression « d'impuissance générale des pouvoirs publics » se dégage des différents échanges malgré des actions soutenues de la Police Nationale.

L'UDHEC demande des actions fermes à propos des stationnements illégaux et il est convenu que, compte tenu des effectifs limités de la Police Municipale, celle-ci intervienne de façon ciblée sur les points suivants ; Rue des EAUX-CLAIRES, Rue de DUNKERQUE et devant le bar Le MEDITERRANEE.

Le « diagnostic en marchant » prévu pour le 3 novembre permettra de faire le point sur ces engagements. Il est signalé également, les stationnements dangereux aux abords du groupe scolaire « Paul PAINLEVE », y compris sur les passages piétons.

L'UDHEC remercie Madame MARTIN pour l'organisation de cette réunion avec les habitants du quartier, les polices et le service du SPD. Madame MARTIN remercie à son tour les habitants venus nombreux à cette réunion, témoigner et échanger sur les multiples actes de délinquance dans le quartier EAUX-CLAIRES.

Fin de la réunion à 21h.

¹ Rédaction sous la seule responsabilité de Robert DARVES-BLANC (président UDHEC), avec l'aide des notes de Monsieur FERRAND.

² Lire les témoignages des WE du 11 octobre, 18 octobre, joints à ce CR

Le 9 novembre 2015

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de GRENOBLE
11, boulevard Jean PAIN
CS 91066
38021 GRENOBLE CEDEX 01

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC'
MdH EAUX CLAIRES

Objet : Pétition contre les actes de délinquance sur le quartier EAUX-CLAIRES

Monsieur le Maire,

Le 25 avril 2015, l'UDHEC vous envoyait un courrier contenant le paragraphe suivant :

« Nous vous signalons également, le comportement délictueux de certains conducteurs de quads ou deux roues motorisés, qui font des rodéos dans de nombreuses rues du quartier (Rues : ANATOLE France, BARRAL de MONTFERRAT, Aimé CESAIRE, des EAUX-CLAIRES, rue Docteur SCHWEITZER, rue de DUNKERQUE, Boulevard JOSEPH VALLIER.....) au mépris des autres usagers de ces rues, circulant en voiture ou en vélo. »

Le quartier EAUX-CLAIRES a connu, cet été, des manifestations particulièrement nombreuses de nuisances de toutes sortes (rodéos en voiture, en deux roues motorisées, circulation de motos, scooters, vélos sur les trottoirs, stationnement sur les trottoirs, sur les pistes cyclables, vols et agressions, commerce de stupéfiants directement sur la voie publique).

Nous avons alerté, le 14 octobre 2015 Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui a prévenu Monsieur le Préfet. Dans sa réponse du 24 octobre, Monsieur le Ministre « *tient avant tout à nous assurer de sa totale détermination à garantir, pour tous, le droit à la sécurité* ».

Ce n'est toujours pas le cas actuellement.

Une réunion a eu lieu, le 7 octobre 2015, avec Mesdames E. MARTIN et L. LEMOINE, les services de la Police Nationale et Municipale, le Service de Prévoyance de la Délinquance (SPD), des habitants du quartier.

Les engagements pris par la police municipale pour sanctionner les stationnements illicites ont eu des effets mais ils doivent être poursuivis afin de ramener le stationnement aux conditions normales (respect des trottoirs, des passages piétons, des aires de contournement, des bandes jaunes interdisant le stationnement dans un virage).

Les rodéos en engins motorisés, après avoir été moins nombreux, **recommencent**.

Les habitants sont excédés par tous ces comportements délictueux, aussi, ont-ils décidé de vous adresser la **pétition** jointe à cette lettre, qui a recueilli très rapidement (du 20 septembre au 20 octobre 2015) **591 signatures**.

En qualité de premier magistrat de la Ville de Grenoble, l'UDHEC vous demande, à nouveau, de renforcer les actions de présence humaine (Police Municipale et Nationale) pour faire respecter les règles en vigueur.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Robert DARVES-BLANC

¹ UDHEC Union Des Habitants des Eaux-Claires Union de Quartier EAUX-CLAIRES



Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC¹
MDH EAUX-CLAIRES
35, rue Joseph BOUCHAYER
38100 Grenoble
Tel : 06 21 74 53 46

Le 14 novembre 2015

Monsieur Michel DESTOT
Député de l'ISERE
24, Avenue Alsace Lorraine
38000 GRENOBLE

Objet : Rencontre entre Monsieur le Député Michel DESTOT (3^{ème} circonscription de l'ISERE) et des habitants du QUARTIER EAUX-CLAIRES

Monsieur le Député,

Nous voulons encore vous remercier de l'attention que vous avez bien voulu porter à l'exposé des difficultés vécues par les habitants du quartier EAUX-CLAIRES.

La prolifération de la délinquance sur notre quartier, son augmentation en intensité, sous les formes décrites de commerce de drogue, de conduites dangereuses par des rodéos de véhicules de toute nature, de vols chez les particuliers, d'agressions aux personnes, nous ont conduits à vous solliciter pour user de votre pouvoir de député auprès des services préfectoraux et ministériels.

Vous nous avez fait part de votre compréhension et de votre engagement et nous espérons que votre action permettra de sensibiliser les autorités et services susceptibles de dégager des moyens indispensables pour retrouver des conditions de vie paisible dans notre quartier.

Nous ne pouvions prévoir, les tragiques événements qui allaient bouleverser tant de familles en France, dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015.

Cette horrible situation que nous avons vécue par médias interposés n'a pas de commune mesure avec ce que nous vous avons décrit sur le quartier EAUX-CLAIRES.

Il y a cependant un point commun, c'est la délinquance et le non respect des lois de la République.

Il est intolérable, pour un grenoblois de voir régulièrement des scènes de rodéos, wheeling, trafic de drogue...se dérouler au vu et au su de tous, et de constater que les rares interpellations et sanctions mises en œuvre, ne soient suivies d'aucun effet sur le terrain.

Nous savons bien que le vivre ensemble ne se décrète pas, il doit se vivre au quotidien, et pour cela, nous demandons des moyens afin que la police nationale soit réellement efficace.

L'UDHEC, vous prie de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de ses sentiments respectueux.

Robert DARVES-BLANC

¹ UDHEC Union Des Habitants des Eaux-Claires Union de Quartier EAUX-CLAIRES

UDHEC MDH EAUX-CLAIRES 35 Rue Joseph BOUCHAYER 38100 Grenoble
courriel : udhecauxclaires@yahoo.fr @ www.udhec38.com

Préambule,

motivation de la demande de l'UDHEC

I - DEMANDE D'INTEGRATION DU RISQUE CRUE DE NAPPE DANS LE SYSTEME D'ALERTE VIGICRUES DRAC-ISERE.

Dans le Journal des EAUX-CLAIRES n° 69 de décembre 2014, un article relatait la démarche de l'UDHEC auprès de la DREAL (Mr GAUTHERON, réunion du 3/3/2015), concernant l'examen des **possibilités d'intégrer dans le système d'alerte VIGICRUES de l'ISERE et du DRAC, les risques liés aux remontées de la nappe alluviale des 2 rivières**. Le rôle du système VIGILANCES CRUES des rivières Drac et Isère est sommairement décrit dans le journal n° 69.

D'après Mr GAUTHERON il est possible d'abaisser localement certains seuils de VIGILANCE pour mieux intégrer le risque inondation des sous-sols par remontée de l'eau de la nappe. La prise en compte des crues de nappe **permettrait d'anticiper la crise et de gérer les problèmes d'inondation des sous-sols : "vigilance particulière dans le cas d'activités exposées"**..

On rappelle que le quartier des EAUX-CLAIRES a été marqué à partir de 2011 par la destruction locale du drainage de la nappe dans les collecteurs VALLIER et IRVOY par bétonnage des barbacanes. Dans ce quartier les niveaux piézométriques sont remontés, **en période de nappe basse (étiage)**, de 1 à plusieurs décimètres suivant les secteurs. **Les écarts constatés sont plus importants en période de nappe haute**. L'année 2013, marquée par une forte hydrologie du Drac, avec plusieurs crues de moyenne importance, a été particulièrement catastrophique pour les propriétaires de certains immeubles, en particulier pendant les crues de mai-juin 2013. **L'obturation des barbacanes a donc aggravé le risque de crue de nappe**. On constate que, dans ce quartier, **les cotes exceptionnelles des plus hautes eaux déterminées par ANTEA sont maintenant dépassées plusieurs mois chaque année (voir carte annexée au PLU, réalisée par ANTEA avant les travaux d'obturation des barbacanes)**. L'inondation de certains sous-sols apparaît dès que le niveau à l'échelle VIGICRUE de FONTAI NE dépasse 1 m pendant plus d'une vingtaine d'heures environ. Ce niveau correspond à un débit de l'ordre de 120 à 150 m³/s dans le Drac qui est fréquemment dépassé. Depuis 2011, **certains sous-sols du quartier des Eaux-Claires sont donc inondés plusieurs mois par an**.

Les travaux d'obturation des collecteurs VALLIER et IRVOY ont été réalisés dans le but clairement affiché par la METRO de supprimer leur rôle de drainage. L'étude de l'impact de

cette destruction a été occultée. Les risques n'ont pas été estimés.

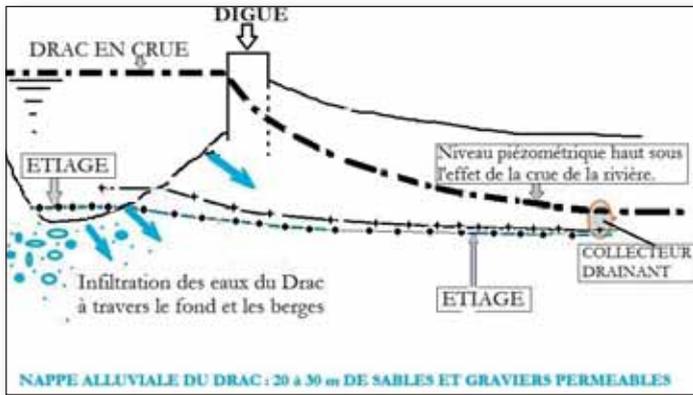
Les techniciens de la METRO ne pouvaient pas ignorer le rôle important de contrôle de la nappe par le réseau des collecteurs : ils disposent de nombreuses études de la nappe et, en particulier, des calculs réalisés pour le compte de la ville de Grenoble au cours des années 1990 qui avaient montré que le drainage par le réseau pouvait dépasser 2 m³/s en période de nappe très haute (rapports SOGREAH, et observations sur un réseau de piézomètres progressivement implanté depuis quelques décennies jusqu'en 2014). Ces observations indiquent que les variations piézométriques suivent les variations des niveaux d'eau dans les rivières, mais avec un fort amortissement au droit du réseau d'assainissement (drainage de la nappe, et collecte des eaux usées et pluviales) de la ville.

On rappelle sommairement ci-après le fonctionnement des écoulements souterrains, **le rôle historique des collecteurs pour l'assainissement des sous-sols lié à la présence de la nappe**. Depuis la réunion avec Mr GAUTHERON, nous avons réalisé des observations du fonctionnement des écoulements souterrains en relation avec le niveau (ou débit) du Drac. Elles nous conduisent à proposer un niveau VIGILANCE CRUE DE NAPPE.

II - FONCTIONNEMENT DES ECOULEMENTS SOUTERRAINS, RÔLE DES FOSSES ET COLLECTEURS : ECHANGES D'EAU DRAC-NAPPE et NAPPE-COLLECTEURS.

La ville de Grenoble s'est développée principalement sur le cône de déjection des sédiments du Drac qui contient une puissante nappe phréatique (nappe alluviale du Drac et de l'Isère). L'eau du Drac alimente la nappe alluviale depuis Pont de Claix jusqu'à l'Isère sur une longueur d'environ 9 km.

L'Isère représente l'exutoire naturel des eaux souterraines. Le débit d'alimentation de la nappe par le DRAC, est compris entre 1 et jusqu'à 5 m³/s lorsque le Drac est en crue. Aux crues du Drac, correspondent des forts débits d'infiltration de ses eaux dans les sédiments très perméables (sables, graviers, galets) de la nappe à travers les fonds et les berges de la rivière : ceci provoque **« des crues de nappe » par propagation des ondes de crues de la rivière dans sa nappe**.

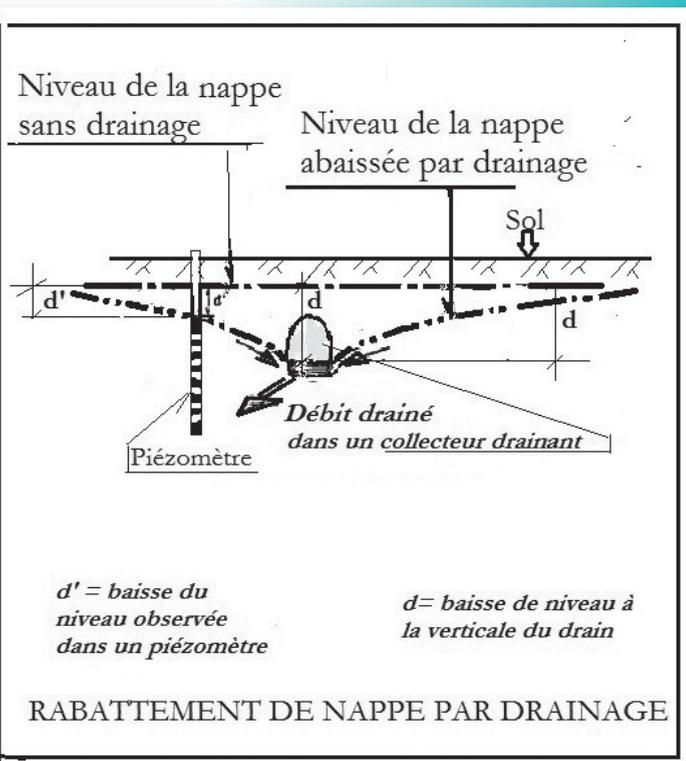


Infiltration des eaux du Drac.

Aux travaux d'endiguement pour la protection contre les submersions par débordement des rivières en crue, qui a été progressif au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, ont été associés des fossés de drainage de la nappe. Les écoulements de surface et souterrain s'effectuent en moyenne du sud-sud-ouest (depuis le Drac) vers l'Isère au nord. L'Isère est l'exutoire naturel des fossés et des écoulements souterrains. Pour la protection contre les crues, les digues et le réseau de drainage sont complémentaires. Ces 2 éléments forment un ensemble qu'il convient de pérenniser, voir de renforcer.

Les fossés ont permis d'abaisser la surface piézométrique et de la stabiliser entre 2 m et 2,5 m environ de profondeur sous le sol (baisse de la piézométrie d ou d' de la figure ci-dessus). Ainsi, le drainage par les fossés a permis le développement urbain. Les ouvrages ont en effet été conçus pour maintenir la surface de la nappe au-dessous de la base des fondations. En l'absence de drainage l'eau de la nappe remonterait jusqu'au niveau du sol et submergerait en permanence tous les points bas de la ville. Le système de drainage gravitaire, simple et économique, a montré son efficacité pendant de nombreuses décennies. L'un des fossés le plus important pour le contrôle de la nappe était celui qui longeait la fortification sud de Grenoble ; la fortification s'étendait d'Ouest en Est à l'emplacement des boulevards VALLIER et FOCH, depuis le Drac jusqu'à l'Isère.

Avec l'urbanisation, l'utilisation du réseau de fossés a peu à peu été étendue à la récupération des eaux pluviales urbaines, puis des eaux usées. Ils ont alors été transformés en collecteurs fermés, bétonnés, mais la fonction première de drainage et contrôle de la nappe a été conservée lors des transformations en collecteurs fermés. La liaison avec la nappe est assurée par des ouvertures réalisées près du radier des ouvrages appelées barbacanes. Par exemple, avec la destruction des fortifications au sud de la ville (réalisée avant l'exposition internationale de la houille



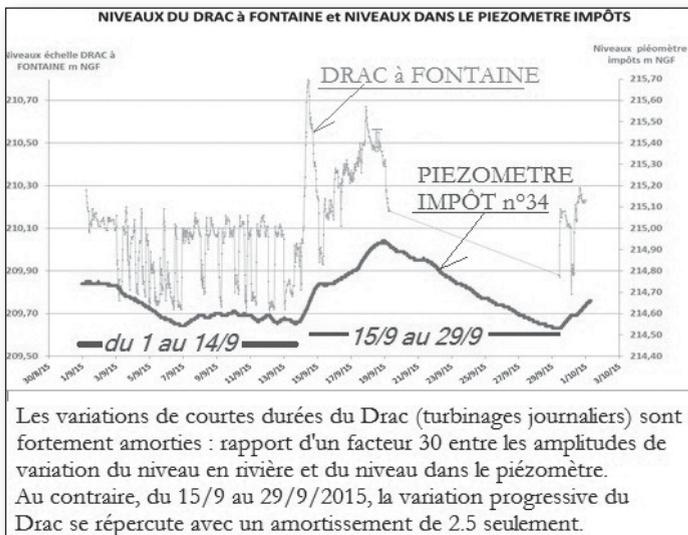
Traces de l'eau dans le quartier Berriat et anciens fossés (Etude Drévet pour la révision du POS NO) Foch, Vallier et Irvoy

Anciens fossés, quartier nord du Bd VALLIER et rabattement de nappe par drainage.

blanche et du tourisme qui s'est déroulée du 21 mai au 25 octobre 1925), **le fossé des fortifications a été transformé en collecteurs de forme ovoïde** : collecteurs FOCH, VALLIER et IRVOY. Le collecteur Joseph VALLIER comportait environ 200 barbacanes, pour une longueur d'environ 800 m.

Sur le graphique ci-après relatif aux observations réalisées en septembre 2015, on note que la propagation des variations de niveaux de la rivière vers la nappe est plus ou moins fortement amortie **en fonction des durées des variations** dans la rivière : pendant les variations courtes du niveau dans le Drac le volume total infiltré reste trop faible pour marquer fortement le niveau de la nappe (temps d'infiltration trop court).

Au contraire, pour une crue provoquant une remontée progressive et assez longue (plusieurs jours) du niveau du Drac de 0,80 mètres à l'échelle VIGICRUES de FONTAINE, le piézomètre Impôts enregistre une remontée de 0,40 m environ (voir graphique ci-après). On sait que pour une crue centennale du Drac sa ligne d'eau peut remonter d'environ 4 mètres. Elle induirait, au voisinage du piézomètre Impôt, une remontée probable de la nappe de **plus de 1,5 m dans les conditions actuelles**.



Observation des effets sur les niveaux de nappe des variations des niveaux en rivière (données VIGICRUES et METRO).

En chaque point de la nappe l'effet des ondes de crues du Drac dépend de la proximité ou non de la rivière et de l'influence plus ou moins importante du drainage aval. Ainsi, au centre du site du Synchrotron, le drainage de la nappe permet de réduire à environ 0.25 m les plus importantes variations de la nappe, même sous l'effet des fortes crues concomitantes du Drac et de l'Isère, alors qu'elles sont de plus de 2 mètres dans les secteurs non drainés du sud de Grenoble (limite Grenoble/Echirrolles).

On doit noter que **les risques de saturation du réseau des collecteurs sont maintenant faibles**, grâce à la modification des exutoires des collecteurs. Ils ne sont plus ouverts

sur l'Isère, mais raccordés à une conduite sous-fluviale implantée rive gauche de l'Isère, sous la voie sur berge. La mise en place au cours des années 1970, de cette conduite d'amenée des eaux usées vers la station de traitement des effluents urbains du FONTANIL, ainsi que les stations de relevage par pompage des eaux des ruisseaux (La grande Mogne, etc...), ont permis de s'affranchir en grande partie du blocage des écoulements aux droit des anciens points de rejets lorsque l'Isère est en crue. **Le site de Grenoble est de ce fait assimilable à un polder : la surface urbanisée a d'abord été entourée de digues ; l'eau emprisonnée dans et sous ce périmètre a été extraite par écoulement gravitaire dans les fossés de drainage dont l'exutoire est l'Isère, puis actuellement reprise par pompage et envoyée vers la station de traitement des eaux usées urbaines.**

La bonne connaissance des hauteurs exceptionnelles de la nappe par les maîtres d'ouvrage, architectes, aménageurs du secteur urbain, a conduit ceux-ci à choisir les techniques de construction et de protection appropriées des sous-sols et fondations.

Pour le quartier des EAUX-CLAIRES, la situation à **risques fréquents de crues de nappe** subsistera tant que les travaux de réhabilitation du drainage par les collecteurs VALLIER et IRVOY ne seront pas réalisés. Au cours de différentes réunions avec les représentants de l'UDHEC, la **METRO a présenté diverses solutions de réhabilitation (étude du bureau HYDRATEC), et s'est engagée à mettre en œuvre la meilleure solution.**

II - QUEL SEUIL DE VIGILANCE FAUT-IL RETENIR POUR LE RISQUE « CRUE DE NAPPE » ?

A partir de l'étude ANTEA et dans l'hypothèse d'une réhabilitation de la fonction drainage par les collecteurs VALLIER et IRVOY, on pourrait admettre un débit dans le DRAC provoquant une alerte crue de nappe dans les quartiers EAUX-CLAIRES et BERRIAT qui serait compris entre 350 et 450 m³/s, c'est à dire une période de retour comprise entre 5 et 10 ans.

Pour l'Isère l'analyse reste à faire, mais il semble qu'une crue décennale pourrait être retenue.

Avec ces débits, on propose soit l'abaissement du seuil d'alerte jaune, soit **la création d'une nouvelle couleur pour les crues de nappe** :

Violet : **risque de crue de nappe associée à une crue de la rivière** pouvant entraîner des dommages significatifs dans les sous-sols : parkings enterrés, caves, garages, nécessitant une vigilance particulière dans les bâtiments exposés. Pour les crues de nappe la **prévision peut-être supérieure à 20 heures.**

Paul JARDIN

Maison des Habitants Eaux-Claires

La Maison des Habitants Eaux Claires assure des missions communes à toutes les Maisons des Habitants : sorties familles, Pass Culture, aides aux vacances... On y trouve également des actions plus spécifiques comme le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoir ou encore, le focus de ce numéro, l'Espace Famille.

Créé en 2009 grâce à des locaux laissés vacants par le départ de professionnels du Département de l'Isère, **l'Espace Famille 0-6 ans** est un lieu d'échanges et de soutien à la parentalité pour les parents de jeunes enfants.

A travers diverses activités, il participe à la socialisation de l'enfant, au développement des liens familiaux et à la reconnaissance des savoir-faire des

parents. N'hésitez pas à venir participer aux activités, avec vos enfants ou petits-enfants, ou à en proposer de nouvelles.

Les rendez-vous :

- **Massage bébé** : le lundi de 14h30 à 16h30 sauf vacances scolaires – gratuit, sans inscription – pour découvrir une relation privilégiée avec son enfant à travers le massage (venir avec une serviette et de l'huile).

- **Ateliers d'éveil** : le jeudi de 9h30 à 11h30 sauf vacances scolaires. Session avec ou sans inscription suivant le thème abordé (jardinage, bricolage, éveil corporel, maquillage sensoriel, comptine...) pour partager un moment avec son enfant et d'autres familles.

- **Paroles de parents** : Un mercredi/mois de 9h à 11h pour échanger entre parents autour de l'éducation, du développement de son enfant, des relations de couple... avec l'éclairage de professionnels. (Les enfants sont aussi les bienvenus).

- **Eveil à l'anglais** : 2 sessions de 6 séances/an le jeudi de 16h30 à 17h sur inscription pour les enfants de 3 à 6 ans, pour découvrir l'anglais avec son enfant tout en s'amusant...

- **Brocantes** : 2 brocantes/an : brocante



aux jouets fin novembre et brocante vêtements et matériel de puériculture fin mai.

Pour toute information : Monique CLAVERIA, 04 76 96 76 15 ou monique.claveria@ccas-grenoble.fr

Dans les mêmes locaux que l'Espace Famille, on trouve également le Relais Assistantes Maternelles. Le relais assistantes maternelles est un service gratuit d'information, d'échange, d'écoute et de rencontre pour parents, enfants et assistantes maternelles. Il accompagne les parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour l'enfant. Il informe les assistantes maternelles sur la profession (modalités d'agrément, statut, démarches administratives...).

Des temps collectifs avec les enfants et les assistantes maternelles sont également organisés.

Permanence d'information, sur RDV, les lundis de 14h à 17h et les mardis de 15h à 18h

Permanence téléphonique, les mercredis de 12h30 à 14h30

Pour toute information : Catherine Fontimpe-Dumontet 04 76 96 99 19 ou rameaux@ccas-grenoble.fr

Jérôme GRAND
Directeur MDH EAUX CLAIRES



Fête de quartier Eaux Claires :

La fête du quartier des Eaux Claires s'est déroulée le samedi 20 juin 2015 au parc de la SAVANE (décoré par l'UDHEC) de 15 h à 19 h sous un beau soleil.

Plusieurs animations étaient mises à la disposition des enfants et des habitants :

La compagnie « FESTIJEUX&COMPAGNIE » avait installé 12 jeux divers (palets-quilles-boules-anneaux etc.) . Enfants et adultes ont pu mesurer leur adresse en présence d'une animatrice.

Un circuit de kart à pédales pour les enfants a eu un très grand succès.

Le réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) de la MDH EAUX CLAIRES a proposé plusieurs stands.

Le groupe musical de José Ruiz avec ses jeunes musiciens a mis de l'ambiance toute la soirée, sans oublier les gaufres de notre ami Jean-Pierre et le pot amical en présence de Monsieur Eric PIOLLE, maire de Grenoble, de Laetitia LEMOINE, élue du secteur 3, des conseillers départementaux du canton, Madame Nadia KIRAT et Monsieur Benjamin TROCME. Une fête très réussie à refaire en 2016.

Une soirée diaporama a été organisée le 19 novembre 2015, à la salle polyvalente Christian GALI, permettant de revoir les temps forts des animations de cette année (Voyage en Ardèche, Fête du quartier, Soirée POESIE, voyage du Club des Retraités à VASSIEUX, séquences d'activités alpines de l'association HANDICAF) avec un pot amical permettant des échanges amicaux entre les participants, les élues présentes (L. LEMOINE et N. KIRAT) et les responsables des MDH du quartier.

Régis QUIBLIER

Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS)



Les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) mettent en relation (en binôme ou en groupe) les personnes désireuses d'acquérir des savoirs avec celles qui souhaitent transmettre leurs connaissances, dans un lieu convivial et sans rapport d'argent. Les RERS sont issus d'une expérience pédagogique réussie dans les années 1970 à Orly.

Partant du constat que chacun de nous est porteur de savoirs et désireux d'apprendre, une enseignante, Claire Héber-Suffrin, créa des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs.

Aujourd'hui, les RERS sont au nombre de 60 en France, et se sont étendus un peu partout dans le monde.

A Grenoble, six RERS sont répartis selon les territoires, dans les Maisons Des Habitants (ou autres centres sociaux), et comptent plus de 1000 adhérents.

Chaque personne est RICHE d'expériences et de CONNAISSANCES. Chacun est capable de transmettre ses savoirs en RECIPROCITE.

Vous pouvez nous rejoindre « pour recevoir » ou « pour donner ».

Roselyne TERRA

Contacts :

Elisabeth ANDRE MDH EAUX CLAIRES 35, Rue
Joseph BOUCHAYER 38100 GRENOBLE
<http://www.rers-asso.org/>



RESSEMELAGE ECLAIR

Jonathan Pellorce

Cordonnerie Traditionnelle

Clés verrou - sécurité - Clés toutes voitures
Tampon - Gravure

Spécialiste • Chaussons d'Escalade • Chaussures de Montagne

30, Bd Joseph Vallier - 38100 GRENOBLE • Tél. 04 76 49 40 06

La Boucherie des Grands Boulevards



www.boucherie-remy.fr

*Pour un meilleur service et un plus grand choix,
pensez à réserver vos commandes de fêtes de fin d'année.*

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92

Brèves

Le diagnostic en marchant du 3 novembre 2015 se trouve sur le site de l'UDHEC @: www.udhec38.com.

Arrivée de **Géraldine GRAND**, directrice du territoire du secteur3, en remplacement de Cécile ALLIBE.

Laurence GAUTIER, devient directrice de la MDH3.

Jérôme GRAND, directeur de la MDH EAUX CLAIRES, remplace Françoise MAHEU.

Sylvain PONCET proviseur du lycée LESEAUX CLAIRES, remplace madame Laure MINAZIO.

Départ à la retraite de Madame Myriam CHOMAT, responsable de l'EPA BOUCHAYER.

« Au clair du quartier »

Que se passe-t-il au 1B rue des Champs Elysées ?

Après plus de 4 ans de travail, le groupe « au clair du quartier » posera sa 1ère pierre début janvier.

Notre habitat participatif, ouvert sur le quartier, comprendra 5 logements (pour 8 adultes et 8 enfants) et des espaces mutualisés. Un grand merci à notre voisinage pour le bon accueil fait au projet.

Un blog est en cours de finalisation. N'hésitez pas à nous contacter : au.clair.du.quartier@gmail.com

EPISOL... Une épicerie solidaire ouverte à tous, avec prix modulés en fonction du quotient familial, au 45 rue Général FERRIE (Bus C3 arrêt Capuche ou Tram C arrêt FOCH-FERRIE)

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h

Ali ACHOUR, vice-président du PLATEAU (Pôle Sport Jeunesse et Culture du Secteur3) a été médaillé de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, en présence de plusieurs élu.s.es., de la Ville de GRENOBLE et du Conseil Départemental de l'ISERE.

Monsieur **André SIFFLET**, conseiller très actif de l'UDHEC pendant de nombreuses années, nous a quitté le 29 août 2015. Nous partageons cette grande tristesse avec sa famille.



à vos



ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

Secteur III S.O 1, 68 bis rue Anatole France 04 76 20 53 90
Secteur I N.O 10, rue Abbé Grégoire 04 76 96 67 72



PHARMACIENS

BOURGAT-CUNY, 57 Bd J. Vallier 04 76 96 65 47
BARASC 8, Bd J. Vallier 04 76 96 20 70
JARDILLIER-PEYRAMOND 22, Bd J. Vallier 04 76 96 04 14
HERVÉ 61, rue des Eaux-Claires 04 76 96 43 52
PH. DES REMPARTS 2, av. Rhin-et-Danube 04 76 21 57 78



DENTISTES

ASTRUC 12, av Rhin-et-Danube 04 76 21 30 89
CALIGULA 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64
TATIN 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64
VUKOVIC 16, rue Barral de Montferrat 04 76 96 35 64



PEDICURES/PODOLOGUES

VALAGEAS Geoffrey Av. Rhin et Danube 04 76 96 13 89
COHEN-DE-LARA Christine 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84
MONTIS-SHAFFUSER
2, cours de la Libération 04 76 96 11 58
ODEYER Alexandra 22, Crs de la Libération 04 76 48 01 02
DHUIEGE Nathalie 53, Bd Joseph Vallier 04 76 49 57 84



LABORATOIRES

D'ANALYSES MEDICALES

FRAIGNE 2, Av. Rhin et Danube 04 76 21 21 36
LAREBIO 28, Cours de la Libération 04 76 21 23 63
MUTUALISTE des Eaux-Claires
8, rue Docteur Calmette 04 76 49 38 05
ORIADE 2 Bd, J. Vallier 04 76 96 23 22



INFIRMIERS

BROSSE Robin, 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90
CATANE INFIRMIER 2 rue Moissan 04 76 16 86 17
CHAMBARD 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90
DELAUNAY Muriel 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
DURAND Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
GLANOTTI 2, Av. Rhin et Danube 04 76 17 20 10
LIAS 3, Av. Rhin et Danube 04 76 48 45 74
PUIGPINOS Martine 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
ROMANIN 34, rue Guynemer 04 76 21 40 03
SURACI 2, Av Rhin et Danube 04 76 17 20 10



PSYCHOLOGUES

GRECO Danièle 2, Cours de la Libération 06 75 96 55 06



PSYCHOLOGUE prénatalité

SAINT-PERE Louise 2, Av. Rhin et Danube 06 63 16 22 31

• PILAFFIT 4, Rue Charles Lory
(Cours de Pilates)

04 76 96 52 51

Le service



PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

ASSOIGNONS Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 62 35 97 62



PSYCHOMOTRICIENNE

BLOCH Isabelle 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95

LARRIBE Christel 20, Rue Guynemer 06 76 14 31 90



KINESITHERAPEUTES

COQUET Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

BLAIN Gaëlle. 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29

BORDEL Elise. 6 rue C. Lory 04 76 48 61 11

BROSSON 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62

BUSI Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

CASAGRANDE M. 33, Rue André RIVOIRE 04 38 12 09 14

CLOITRE Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11

COMBE-GAROU 2, Av. Rhin et Danube 04 76 48 01 02

HERVÉ P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99

MEINELLY G. 6, rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

MUSSO C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29

ROLLAND Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

ROLLAND Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

FLAMANT Eleni 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

ROBERT Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11

STEFANSKY Isabelle 13, Rue Dr Schweitzer 06 20 85 33 11



OSTEOPATHES

CORNEBIZE Pascal,

10, Rue Jean Veyrat Tél./Fax: 04 76 21 31 36

MERIAUX Laurence 13, Rue Dr Schweitzer 06 08 82 76 35



SAGES-FEMMES- ACUPONCTURE

RAYMOND Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17

PEYRE Laurie 2, Avenue Rhin et Danube 04 76 48 51 17



ORTHOPHONISTE

TERRIER Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 25 55 17 69



ORTHOPTISTE

REY Véronique 47, Bd Joseph Vallier

(Centre Basse Vision) Fax : 04 76 96 04 32

06 74 84 22 03



DIETETICIENNE

PELLIN Chantal

20, Bd Joseph-Vallier 04 76 84 17 13



REFLEXOLOGUE

DURAND Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02



ART DANSE THÉRAPIE

GODFREY Jonis 20, Rue Guynemer 06 87 01 88 96



ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute

09 80 99 65 36

De nombreux médecins généralistes
et spécialistes exercent sur le quartier.
Vous pourrez trouver leurs coordonnées
dans les pages jaunes de votre annuaire.

DROGUERIE VALLIER

- BRICOLAGE, ART DE LA TABLE
- PETIT ELECTROMENAGER
- QUINCAILLERIE
- TOILE CIREE
- TAPIS
- JARDINAGE

CAFETIERE ITALIENNE BIALETTI
INOX 6 TASSES
10,50 € TTC

*échange 1 vide contre 1 plein

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

CEFIMMO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES



- Vente de biens neufs et anciens
- Gestion locative complète

CEFIGES

GESTION PERSONNALISÉE DE PATRIMOINE

Gestion financière
Assurances individuelles

UNE ADRESSE DE PROXIMITÉ

Angle rue des Eaux Claires et rue Guynemer

Tél.: 04 76 70 07 58

www.cefimmo-arthur.fr

Membre du réseau national ARTHUR
Plus de 450 partenaires disponibles sur l'ensemble de la France.

SECURITEST

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



DANS VOTRE QUARTIER

Centre agréé par la préfecture de l'Isère n° S038T085

11, avenue Rhin et Danube
38100 Grenoble

Tél. 04 76 84 05 84

Crédit Mutuel des Eaux Claires

La banque à qui parler
au service du quartier

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30

samedi 8h30 - 12h

Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7

bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble
N° Indigo: 0 820 366 276

46,

Bibliothèque Eaux-Claires Mistral

Après une semaine de fermeture du 4 au 8 janvier, la bibliothèque vous ouvrira ses portes neuves. Des travaux de mise en accessibilité, attendus de longue date, auront permis l'installation de portes automatiques, pour le confort de tous.

Les activités lecture avec les crèches, les écoles, le collège, le lycée, les adultes en formation se poursuivent le matin, en début d'après-midi et les jeudis. Les horaires d'ouverture aux particuliers restent inchangés : mardi et vendredi 15h-18h30, mercredi 10h-12h / 14h-18h, samedi 10h-12h30 / 14h-17h.

Nous aurons le plaisir d'accrocher du 12 janvier au 29 février une exposition de la bédéiste Grenobloise Coline PICAUD, autour de son livre « De l'autre côté ». Des originaux et esquisses seront présentés, une rencontre et un atelier seront programmés avec des personnes en apprentissage du français.

Le prochain Printemps du Livre de Grenoble aura lieu du 30 mars au 3 avril. Ce sera l'occasion de rencontres avec des auteurs, des illustrateurs. La programmation en cours est prometteuse.

En ce début d'année, l'équipe accueillera aussi 2 nouvelles collègues qui remplaceront Marjorie NADDEO (sur la photo à l'occasion de son pot de départ, le 9 octobre 2015) et Audrey FAUCI, toutes 2 ayant rejoint d'autres bibliothèques du réseau Grenoblois.

Hélène JOURNAUD
(Bibliothèque Eaux Claires - Mistral)



Club des retraités des Eaux-Claires

Comme les années précédentes, la dernière activité du club avant les vacances a été le traditionnel concours de pétanque organisé par notre ami DOMINIQUE, concours suivi d'un repas et remise des coupes.

Le 21 juillet, fermeture du club, journée mémorable pour cause d'une chaleur torride. Le pot s'est déroulé à l'ombre d'un grand épicea, ce qui ne nous a pas empêchés d'être noyésdans notre sueur.

Mardi 1er septembre, réouverture du club, et beaucoup d'adhérents attendent ce jour avec impatience. En effet, vu le grand âge, beaucoup d'entre eux n'ont plus le loisir de s'évader de cette cuvette grenobloise où, cette année, la chaleur a fait souffrir beaucoup d'entre nous. Pour eux, cette inactivité leur paraît très longue.

Le 12 septembre, 12 équipes se sont affrontées pour la première place du concours de belote. Chaque participant, en fonction de son classement, a eu son lot.

Le 17 octobre, repas au club, animé par notre ami DESIRE, qui a su mettre une excellente ambiance et ne jamais laisser la piste de danse vide. Le repas confectionné par les membres actifs du club a été également apprécié.

Le mardi 10 novembre, loto annuel. A gagner, trois paniers garnis et une dizaine de lots. Moments appréciés, car les bavardages cessent, tous sont à l'écoute du numéro sortant.

Vendredi 20 novembre, dégustation gratuite de beaujolais nouveau accompagné d'un petit goûter (peu d'absents ce jour là).

Le 12 décembre, nous terminerons l'année avec le traditionnel repas de Noël et après-midi dansant.

Cette année, le club a perdu une dizaine d'adhérents, surtout pour cause de maladie et vieillesse, empêchant la plupart d'entre eux de se déplacer. Malgré ses 80 adhérents en 2015, il serait souhaitable pour le club d'avoir de nouvelles recrues un peu plus jeunes et quelques hommes, car cette année, des dames se sont inscrites.

Il faut penser à la relève, notre jeune secrétaire a bientôt 89 ans et la moyenne d'âge est largement supérieure à 80 ans et quatre ont plus de 90 ans.

*Venez nous rejoindre,
chaque mardi et vendredi de 14h à 18h.*

Roger PAGEAULT
Salle polyvalente Christian GALLI 16 chemin du couvent
38100 GRENOBLE

LA MJC DES EAUX CLAIRES, INVESTIE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- **Maternelles La Savane et Paul Painlevé** pour les élèves dès la grande section
- **Elémentaire Paul Painlevé**
- **Collège Aimé Césaire** en partenariat avec la Plateau.



Pour l'accueil des enfants et des adolescents, la MJC des Eaux Claires se situe à la croisée des champs scolaires et familiaux. Si ces dernières années, les temps périscolaires ont changé de forme et de rythme, la MJC maintient son engagement au côté des familles et des équipes enseignantes. L'intention portée par l'association est d'offrir aux enfants et aux jeunes des espaces épanouissants de découverte, d'expression et de pratiques artistiques et scientifiques.

La confiance et le soutien témoignés par les familles, les équipes éducatives des établissements scolaires partenaires et la Ville de Grenoble permettent de donner vie à un ensemble cohérent où qualité des propositions rime avec accessibilité au plus grand nombre.

Au collège, les artistes et animateurs de la MJC participent à l'effervescence éducative en proposant des ateliers le midi. Dans les Ecoles, dès 16 heures, les élèves des ateliers sont accompagnés par des intervenants et animateurs de la MJC. Ils traversent en pédibus le quartier pour se rendre joyeusement à la MJC où se déroulent les activités.

Depuis 10 ans la MJC met en œuvre les moyens nécessaires pour créer une dynamique collective lors de ce temps particulier du périscolaire où le rythme de l'enfant et de l'adolescent est au cœur des préoccupations. Les groupes sont restreints et les animateurs veillent à ce que chacun prenne plaisir à participer à l'une des quinze pratiques proposées : Eveil au cirque, musique, vidéo, magie, théâtre, bricolages scientifiques, arts plastiques, hip-hop, etc.

Les artistes et animateurs techniciens d'activité proposent des ateliers de qualité pour des participants exigeants. Les enjeux de ces pratiques enrichissent et diversifient les apprentissages scolaires des enfants : ouverture sur une culture artistique et scientifique, émulation collective, épanouissement par la créativité et par le jeu et mise en valeur de nouvelles compétences des enfants et des adolescents.

Des bénévoles s'impliquent pleinement dans cette dynamique en encadrant des séances de soutien scolaire, accompagnant ainsi des élèves, de l'élémentaire, du collège ou du lycée, dans la résolution de leurs difficultés.

A chaque fin de période parents et enseignants sont invités à venir découvrir les réalisations d'enfants et de jeunes à l'occasion de grandes fêtes, à la MJC ou dans les établissements scolaires. Le plaisir des uns à présenter leurs créations est communicatif à tous, faisant de ces moments de partage un enrichissement mutuel.

Programme à venir !

Vacances de fin d'année : la MJC sera ouverte du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2015 : accueil de loisirs 3/13 ans.

Inscription : dès le mardi 1er décembre de 16h à 19h puis du lundi au jeudi de 17h à 19h.

Saison sport d'hiver 2016 :

- **Sorties ski/surf 6-18 ans** : du 22 au 26 février,

- **Séjour 11-16 ans** : du samedi 13 au vendredi 19 février 2016 à l'Alpe du Grand Serre.

Renseignements :

MJC des EAUX-CLAIRES, 33 rue Joseph BOUCHAYER 38100 GRENOBLE www.mjceaux-claires.fr

Célia CLERC
Directrice de la MJC des EAUX CLAIRES

Un nouveau Proviseur

pour le lycée LES EAUX CLAIRES



C'est avec grand plaisir que j'ai pris mes fonctions de Proviseur au Lycée LES EAUX CLAIRES à la rentrée 2015, un établissement qui s'inscrit depuis bientôt 60 ans dans la vie du quartier et des communes de secteur. Cité scolaire jusqu'en 2007, le nouveau lycée, ouvert en septembre 2013 après six années de travaux de reconstruction, offre aujourd'hui à 1200 élèves des conditions de vie et de travail tout à fait exceptionnelles. Le nouvel internat ouvert en 2014, d'une capacité de 170 places, accueille des élèves du lycée mais aussi d'établissements de proximité (Stendhal, Le Clos d'or) dans un cadre très agréable et sécurisant.

Le lycée LES EAUX CLAIRES est reconnu pour la qualité de l'enseignement dispensé et se positionne comme un lycée de la réussite en proposant jusqu'au baccalauréat une carte des formations riches en filières générales (L, ES et S) et technologiques (STMG) puis une classe préparatoire aux concours des écoles de commerces ainsi qu'un Diplôme Comptable et Financier de niveau bac+3 ; les résultats obtenus aux examens et concours de la session 2015 confirment ses belles performances antérieures.

Les événements tragiques qui viennent à nouveau de frapper le cœur de notre République soulignent avec intensité la nécessité pour l'Ecole de la République de continuer à transmettre aux élèves une culture commune de tolérance mutuelle et de respect ; le lycée LES EAUX CLAIRES s'y attachera avec force et conviction.

Sylvain PONCET (Proviseur)

Réunion Carrefour SALENGRO_EC le 9 novembre 2015 (16h-17h30)

De nombreux habitants étaient présents, ce 9 novembre 2015, pour discuter avec le représentant de la METRO sur l'aménagement du carrefour SALENGRO & EAUX-CLAIRES. La somme annoncée de 180 000€, pour faciliter la circulation du bus chrono C5 et faciliter le temps de transit des piétons n'a pas l'aval des habitants en cette période de manque de finances publiques. Après de longs échanges, un aménagement du stationnement des gros véhicules, en remplacement de la création d'une espace vert, sera pris en compte devant la boulangerie « le Relais Gourmand », qui est aussi un point relais pour l'e-commerce.

Cette présentation ne permettait d'apporter que de modestes modifications, la décision de cet aménagement étant décidée par les élu.s.es. concerné.s.es. de la METRO. Ces travaux, qui ne rentraient pas dans le cadre de la co-construction, se dérouleront en novembre et décembre 2015.

Rem : Cette réunion a permis d'observer, une fois de plus, le comportement délictueux de certains conducteurs, brulant les feux rouges, roulant à vive allure dans la rue des EAUX-CLAIRES, 50 km/h étant la vitesse limite.





A Coiffure mixte

Une Equipe de professionnels dynamiques qui vous attend dans un cadre agréable.

A Coiffure Salon Climatisé
48 Bd Joseph Vallier 38000 Grenoble
04 76 96 20 85

RESSEMELAGE DRAC

**REPRODUCTION TOUTES CLÉS
CORDONNERIE "Gravure" tampons**

53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes

Acceptons chèques restaurant

Arrivage pour Noël : huîtres de Marennes d'Oléron



SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin
Fermé lundi et jeudi après-midi**

CLINICUIR

la Clinique du Cuir

33, bd Joseph-Vallier - 38100 GRENOBLE
(en face de la Clinique Mutualiste)
© 04 76 48 37 37

Sur vêtements cuir, peau, fourrures :
réparations, transformations, retouches
doublage, boutons, nettoyage

Sur mobilier :
confection, coussins nettoyage,
recoloration, mousse, skaï,
tissu sur sacs cuir

Couture, Retouche
sur tous textiles
clinicuir@gmail.com

Le GHM Journée d'information au GHM

*« Dossier
Médical »*



Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre l'accident vasculaire cérébral « AVC », le Groupe Hospitalier Mutualiste (GHM) et le Laboratoire Boehringer Ingelheim avaient organisé le 29 octobre 2015 au GHM une journée d'information sur le thème « fibrillation auriculaire et AVC ». Une délégation de l'UDHEC, toujours très sensible aux évolutions du GHM ainsi qu'aux informations en direction des habitants, a pu apprécier la qualité des échanges avec le personnel et les praticiens hospitaliers présents.

La fibrillation auriculaire (FA), trouble du rythme cardiaque le plus fréquent, concerne 750 000 personnes en France et provoque un AVC toutes les 20 minutes. Des cardiologues étaient présents et chacun pouvait échanger, mesurer avec le personnel médical présent, sa tension artérielle et ses pulsations cardiaques... avec ou sans effet « blouse blanche ». Les symptômes de la FA, répertoriés sur une brochure disponible pour les visiteurs sont : Palpitations, vertiges, douleurs thoraciques, essoufflement. La FA multiplie par 5 le risque d'AVC. Or l'AVC est la 1ère cause de handicap acquis chez l'adulte. D'où la nécessité de limiter les facteurs de risque et de consulter un médecin.

En cas d'urgence appeler le 15.

**En prévention consultez le site internet :
www.stopavc.fr**

*Pour la commission sociale
R.Darves-Blanc, J. Desfours*

VISITE de « AQUAPOLE »

par des habitants des EAUX-CLAIRES



Mise en service en 1989, la station d'épuration « AQUAPOLE » assure le traitement et la dépollution des eaux usées d'environ 450 000 habitants, industriels de l'agglomération grenobloise (équivalents à 100 000 habitants), soit 240 000 m³ d'eaux usées chaque jour. Cette visite d'une quinzaine d'habitants, organisée par l'UDHEC et pilotée par le directeur Monsieur Emeric LECLERC (avec l'accord de Monsieur Bruno MANEVAL, directeur du service ASSAINISSEMENT de la METROPOLE), nous a permis de découvrir un établissement (récemment modernisé par des travaux de grande ampleur) performant et indispensable pour la METROPOLE GRENOBLOISE.

Dans la présentation préliminaire à la visite nous avons pu échanger sur le fonctionnement de cette station, et en particulier évoquer l'apport des eaux de nappe qui sont actuellement mélangées aux eaux usées. La synthèse qui suit permet de mieux comprendre l'intérêt considérable qu'il y a à réduire les eaux de nappe transitant par les collecteurs des eaux usées, intérêt en réduction de coût pour la ville de GRENOBLE et intérêt en terme de réduction des nuisances de remontée d'eau de la nappe phréatique sur tout le bâti des immeubles concernés, dont ceux des quartiers EAUX-CLAIRES et CHORIER-BERRIAT.

A - Incidence des apports d'eau de nappe à la Station de traitement des eaux usées du FONTANIL :

Lors de la visite des représentants de l'UDHEC à la station d'épuration du FONTANIL, le directeur de la station nous a communiqué les éléments ci-après :

La station peut traiter les effluents de 500 000 équivalents habitants. Actuellement 450 000 habitants sont raccordés. La station reçoit des eaux usées, mais également des eaux de pluies et des eaux de nappe. Cette station a coûté 150 millions d'€.

Caractéristique de la station de traitement des eaux urbaines de St EGREVE (2014)	Volume traité: eaux usées+eaux de pluie+eaux de nappe	240 000 m ³ /j en moyenne
	Volume des eaux usées	70 000 m ³ /j en moyenne
	Volume traité par temps sec	180 000 m ³ /j en moyenne
	Volume traité des eaux claires (eaux de nappe....) par temps sec	110 000 m ³ /j en moyenne
	Coût de fonctionnement pour l'année 2014	9 000 000 €
	Part du fonctionnement en électricité pour l'année 2014	2 500 000 €

Les eaux sont pompées 2 fois avant leur introduction dans la station (station de pompage de Fontenay et station à l'entrée du traitement).

La simple dépense en énergie de pompage pour les eaux de nappe peut être estimée à environ 1 million d'€ par an. On comprend l'importance de la recherche de leur élimination à la source, avant transfert avec les eaux usées.

B - Possibilités de réduction des apports en eaux de nappe à la station : séparation des fonctions de récupération eaux usées et eaux de nappe.

La récupération des eaux de nappe avant transfert vers la station d'épuration passe par un meilleur contrôle des écoulements souterrains. Il est tout à fait envisageable de trouver des solutions qui intègrent l'élimination (ou la réduction) des eaux de nappe et même, en partie, des eaux de pluies du réseau des collecteurs de Grenoble, sans augmenter le risque de crue de nappe.

Ces solutions sont fondées soit sur :

- la séparation entre les fonctions drainage et récupération des eaux usées, la fonction drainage occupant la partie inférieure du collecteur, (travaux envisagés pour la réhabilitation des collecteurs drainants Vallier et Irvoy),
- la mise en place de puits (ou forage) de pompage,
- la création de nouveaux collecteurs dédiés au drainage de la nappe.

La société HYDRATEC, chargée de définir des travaux de restauration de la fonction drainage des collecteurs VALLIER et IRVOY, a préparé des projets qui reprennent certaines de ces idées. Notons que ces idées avaient déjà été évoquées lors d'études anciennes au cours des années 1990.

Les projets peuvent être valablement étendus à d'autres secteurs de la ville. Le débit total de projet permettant de réduire notablement l'intrusion d'eau de nappe dans les collecteurs devrait être de l'ordre de 600 à 800 l/s pour l'ensemble de la ville.

Les décideurs (et techniciens) de la METRO semblent être réceptifs à ce projet. **Un tel projet apporterait un bon confort pour la protection contre les crues de nappe et une meilleure efficacité du fonctionnement de la station d'épuration**

C - Apport des travaux réalisés jusqu'en juin 2015

■ Améliorer la qualité et la quantité des eaux traitées

Un procédé dit de nitrification a été mis en place afin d'éliminer les polluants dissous dans les eaux et notamment l'azote. Grâce à l'intervention de bactéries mangeuses de pollutions, les polluants vont se transformer et être récupérés sous la forme de boues. De ce fait, l'eau débarrassée de ces polluants et rejetée dans l'Isère sera de meilleure qualité.

■ Utiliser les boues pour produire du biogaz

Grenoble-Alpes Métropole a décidé d'aménager la plus importante unité de méthanisation de Rhône-Alpes. Ce procédé consiste à utiliser les boues pour produire du biogaz, ce qui aura un double avantage :

- Réduire le volume des boues de 30 à 35%.
- Utiliser le biogaz produit pour :
- Brûler les boues restantes, afin de consommer moins de fioul et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Réinjecter le biogaz restant dans le réseau classique de distribution de gaz.

■ Diminuer fortement les odeurs

300 h/an environ, des odeurs résiduelles issues de la station d'épuration se font ressentir le matin et le soir, essentiellement sur un axe nord-sud (autoroute A48) selon les vents dominants.

Grenoble-Alpes Métropole s'est attaqué à ce problème dans le cadre du projet de modernisation d'Aquapole afin que l'on ne sente quasiment plus rien. En couvrant les équipements extérieurs de la station d'épuration, les heures de nuisances olfactives seront ainsi divisées par 15, soit à peine 20 h/an.

**P. JARDIN, JP. BOREL,
R. DARVES-BLANC**

Au cœur du ROCHER !

« Je ne crois pas au multiculturalisme ...
je crois à la force de la rencontre ! »

Le ROCHER (<http://assolerocher.org/>), association laïque (loi 1901), d'origine chrétienne, créée par des responsables de la Communauté de l'Emmanuel et dont le but est : « Être présent au cœur des cités pour bâtir la civilisation de l'amour » ... beau programme, n'est-ce pas ?

Nous retrouvons d'ailleurs ici le désir de la Municipalité : ouvrir la Cité Mistral sur l'agglomération pour éviter qu'elle ne soit un ghetto !

Mais avant d'interviewer Stéphane, responsable de l'antenne Grenobloise, voyons un peu ce que représente cette association pas tout à fait comme les autres !

Pour cela, nous sommes d'abord allés voir sur ... Google, bien sûr !

- Elle regroupe 7 antennes en France (dont une à Grenoble, sur notre quartier),
- Avec environ 50 salariés ou volontaires qui font tous le choix d'habiter au cœur des cités.
- Avec aussi plus de 320 bénévoles qui offrent leurs talents et leur cœur aux jeunes !
- En 2000, la première antenne est créée à Bondy, en banlieue parisienne, suivie de 6 autres (Toulon, Beaucaire, Marseille, les Mureaux, Paris Xème et Grenoble)
- En 2007, elle a reçu l'agrément de « Jeunesse Education Populaire » et du « Service civique »
- En 2011, elle est lauréate du Grand Prix Humanitaire décerné par l'Institut de France



Avec Stéphane, responsable de l'antenne Grenobloise, voyons voir comment se met en pratique ce beau programme humanitaire !

Mon cher Stéphane, parle-nous de ton équipe à Mistral ?

Nous ne voulons pas remplacer les Services Sociaux ou les Educateurs, mais nous voulons suivre l'intuition de notre fondateur qui pense que la proximité est absolument essentielle ! C'est pourquoi nous avons fait le choix d'habiter et vivre au cœur de la cité Mistral, au milieu de ses habitants : ainsi je vis ici depuis deux ans avec mon épouse et nos trois enfants. Nous essayons de créer, grâce à des relations de confiance, un lieu de rencontre fraternel et convivial entre la Cité et l'extérieur.

Rappelons que notre équipe comporte 2 salariés, 3 jeunes (filles et garçon) en Service Civique pour un an et qui habitent le quartier, plusieurs stagiaires-éducateurs et des bénévoles qui viennent généreusement donner un peu de leur temps, par exemple pour du Soutien Scolaire.

Et comment organisez-vous vos activités ?

En premier lieu, je dirais que nous prenons beaucoup de temps pour le « porte à porte », c'est-à-dire le contact direct et fraternel avec les habitants du quartier, soit chez eux, (notamment pour le Soutien Scolaire) – et nous sommes généralement très bien

reçus - soit en « tour de rue » (rencontre des habitants), soit en « animation de rue » (avec les jeunes), en organisant des ateliers, des jeux ou simplement du foot !

Nous organisons aussi des « ateliers de femmes » (par exemple de décoration de bougies pour les fêtes, comme la Fête de la Lumière du 8 décembre), des « découvertes de métiers » (en faisant appel à des artisans extérieurs).

Il y a aussi des sorties familiales en minibus et en voiture qui permettent aux jeunes et aux familles de s'aérer de temps en temps, et des « tables ouvertes » pour casser la croute fraternellement et joyeusement ensemble, ou encore le « café des voisines » où s'échangent et se partagent nouvelles et pâtisseries orientales !

Et les sujets qui « fâchent » ?

Tu veux parler des violences ?

Laisse-moi te dire tout d'abord que très peu de jeunes du quartier sont impliqués dans les violences que l'UDHEC dénonce et déplore : les « dealers », par exemple, viennent d'autres quartiers pour éviter d'être vite repérés ...

Quant aux réactions de nos amis musulmans de la cité, suite aux assassinats de Charlie Hebdo, elles

sont unanimes : nos amis manifestent une honte, une vraie émotion. Même si, comme beaucoup d'entre nous, ils sont choqués par la caricature de ce qui est sacré, ils veulent respecter la liberté d'expression et affirmer le caractère sacré de la vie.

Et même sur ces sujets, la discussion est vraie, les sourires sont vrais et les échanges francs, ouverts, directs, quelle que soit l'origine ou la religion des intéressés !

Merci Stéphane pour ce témoignage ! Et merci à toute ton équipe

qui vit réellement la fraternité dans notre monde qui en a tant besoin !

**Pour la Commission Sociale
J. Gentil**

Issue de Secours : 25 ans de bons et loyaux services !

Rappelez-vous... le 25 septembre 2011 avait lieu l'inauguration officielle des nouveaux agrandissements du bâtiment de cette association, qui accueille 25 résidents permanents de plus de 50 ans et sans domicile dans un petit immeuble coquet situé au 106 cours Libération.

Aujourd'hui, ISSUE de SECOURS fête ses 25 ans et l'UDHEC a été invitée à cette célébration !

La présidente d'Issue de Secours, Mme PARAMELLE, a bien voulu nous rappeler l'origine et le sens de cette institution caritative.

CHÈRE MADAME, PARLEZ-NOUS DE CETTE BELLE RÉALISATION

Votre journal a déjà écrit, en 2011, un article sur « Issue de Secours », mais nous fêtons cette année les 25 ans de son existence !

Si c'est en 1988 que cette association a été créée (en partenariat avec le CCAS et la Société de St Vincent de Paul), c'est en effet le 1er janvier 1990 que se sont ouverts les locaux de la plus ancienne Maison-Relais de France : de 15 au départ, ce sont aujourd'hui 25 studios qui accueillent des personnes ou des couples sans domicile et âgés de plus de 50 ans !

Grâce aux donateurs, à leur fidélité, mais aussi au dévouement du personnel de la maison, nos résidents ont trouvé un toit confortable et des accompagnateurs dont les compétences et la gentillesse leur assurent bien-être et sécurité.

Mieux encore : savez-vous qu'un minibus, offert par la Caisse d'Épargne, nous permet d'offrir à nos résidents des sorties autour de Grenoble pour découvrir paysages et monuments qu'ils n'auraient jamais pu admirer sans cela ?

DANS LA MÊME VEINE, VOUS AVEZ CRÉÉ RIALTO ?

C'est en effet grâce à sa bonne santé financière et sociale qu'Issue de Secours a pu soutenir la création du Rialto -

SOS Femmes 38, ouvert en septembre 2009.

Mais il n'y avait pas de « ligne de financement » prévue pour un tel projet et il a fallu innover ! Aidés au départ par de nombreux donateurs, nous bénéficions maintenant de subventions de l'État, du Conseil Départemental et d'autres organismes.

Cette structure accueille des femmes victimes de violences de toutes sortes : de 7 places, nous en sommes maintenant à 25, pour des femmes avec ou sans enfants et, depuis 2013, notre responsable est référente « Violences conjugales Isère »

Ajoutons que nos deux structures reçoivent chaque semaine l'apport de la Banque Alimentaire ce qui nous permet d'assurer les repas des hébergées et résidents.

Une psychologue spécialisée a pu même être embauchée pour l'accompagnement des victimes et un travail de prévention, concernant les enfants nés ou à naître dans un milieu violent, est en cours ...

ET EN GUISE DE CONCLUSION ?

Et bien, je voudrais remercier encore et très chaleureusement tous les bénévoles fidèles et attentifs qui nous soutiennent de leur gentillesse et de leurs dons.

Mais ceci ne peut, hélas, compenser la stagnation des subventions alors que tout augmente ... ce qui nous conduit à faire un appel pressant au « Mécénat d'Entreprise » et aux dons, largement déductibles des impôts.

Merci donc d'avance à ceux et celles qui entendront notre appel !

**Pour la Commission Sociale :
Jacques Desfours
Jacques Gentil**

Connaître l'histoire de nos Rues

...La rue de DUNKERQUE

Cette petite rue, ou plutôt impasse, donne dans la rue Charles Péguy au niveau du n° 15.

Elle longe le lycée les Eaux Claires. Elle se termine par un rond-point utile aux voitures pour faire demi-tour.

Pour les jeunes générations, ce nom de « DUNKERQUE » évoque simplement « un chef-lieu d'arrondissement du Nord de 85 000 habitants, un actif port minéralier et pétrolier, relié par un canal à grand gabarit à la Région Nord et à sa sidérurgie, ses raffineries de pétrole et à son industrie textile ... »

Mais qu'en est-il pour les générations d'Anciens ?

Le mot de Dunkerque résonne bien différemment dans nos mémoires ! Il rappelle un épisode douloureux de la guerre de 39 / 45, celui du rembarquement, sous les bombes des Stukas et le mitraillage des Messerschmitt 109 allemands, des 234 000 Britanniques du Corps Expéditionnaire anglais et des 112 000 soldats français pris au piège de l'armée allemande et de ses Panzers.

En effet, après la percée fulgurante du 10 Mai 1940 par les troupes motorisées allemandes, c'est le 24 mai que le siège de Dunkerque commence, acculant les troupes alliées à la mer. Mais Hitler arrête ses panzers devant la ligne de défense franco-anglaise, désireux de ménager les Anglais pour obtenir d'eux un cessez le feu et une paix qui lui permettrait de se retourner plus tard contre la Russie ... ce qu'il fera en juin 1941, et ce qui amorcera la défaite de l'Allemagne Nazie.

Pendant 10 journées effroyables, sous les attaques incessantes de l'aviation allemande de Goering, le rembarquement des troupes anglaises et françaises pourra s'effectuer pour gagner des ports anglais, grâce à l'héroïsme des équipages de plus de 700 bateaux de tout tonnage dont un certain nombre seront coulés sous les bombes, et grâce à la ténacité courageuse de la chasse anglaise dont les Spitfires et les Hurricanes ne ménagèrent pas leur peine.

Le 4 juin, il ne restait plus, dans le camp retranché de Dunkerque que des morts, des blessés et tout le matériel et les armes que les alliés avaient dû abandonner sur place ... mais plus de 300 000 hommes avaient pu rejoindre l'Angleterre, noyau de la future armée de la LIBERATION.

Et quelques jours après, commençait la fameuse « Bataille d'Angleterre » ... mais c'est une autre histoire !

Jacques GENTIL

Repères concernant les Polices Nationale, Municipale et la Mairie de GRENOBLE

Consulter :
<http://www.grenoble.fr/140-numeros-utiles.htm>
Police Municipale 04 76 46 74 97
21 Rue Lesdiguières - 38000 Grenoble

Police Nationale : Le 17 ou le 04 76 60 40 40
36 boulevard Maréchal-Leclerc
38000 Grenoble

La Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36
- **Le fil de la ville : 0800 12 13 14** Appel gratuit d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Quelques numéros utiles
Numéros d'urgence
Police Secours : 17
SAMU : 15
Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112
Hébergement d'urgence : 115
Hôtel de Police : 04 76 60 40 40
Gendarmerie : 04 76 20 37 00
Fourrière municipale : 04 76 87 49 12
Secours en montagne : 04 76 22 22 22

Santé
SOS Médecin 04 38 701 701 7j/7 24h/24
1, avenue du 8 Mai 1945 - Echirolles
Médecins 7 sur 7 04 76 86 59 00 7 jours sur 7 de 8h à 24h
84 Cours Jean Jaurès (Tram E - Arrêt Condorcet)
Cabinet médical de garde de la Clinique Mutualiste
04 76 70 70 00
Du lundi au vendredi de 20h à minuit. Samedi de 12h à minuit. Dimanche et jours fériés de 8h à minuit
8-12, rue du docteur Calmette (entrée par la clinique et non par les urgences) -
Pédiatre de garde de la Clinique Mutualiste 04 76 70 89 03
Sur rendez-vous Samedi de 12h à 20h. Dimanche et jours fériés de 8h à 20h
8-12, rue du docteur Calmette -
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde : 3915
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
SOS Vétérinaires : 04 76 47 66 66

Jeunes et adolescents
Fil Santé Jeunes : 0 800 23 52 36
Enfance maltraitée
Allô Enfance en Danger : 119
Femmes victimes de violence
Solidarité Femmes Grenoble : 04 76 40 50 10
Mouvement Solidarité Femmes : 04 76 22 82 08

Personnes âgées
Information Personnes Agées : 04 76 69 45 45
Allo maltraitance des personnes âgées (ALMA) : 04 76 84 06 05
Aide à domicile des personnes âgées (ADPA) : 04 76 40 05 58

Maladies et toxicomanie
Drogue Alcool Tabac Info-Service : 113
Sida Info-Service : 0 800 840 800

Vie quotidienne
Cartès bleues volées : 02 54 42 12 12
GEG Electricité : 04 76 84 37 37
GEG Gaz : 04 76 84 36 36

Numéros divers
Aides et Informations aux Victimes : 04 76 46 27 37
ou 0 810 09 86 09
SOS Homophobie : 0 810 108 135



Pour les fêtes de fin d'année,
réservez vos achats aux commerçants
des EAUX-CLAIRES



Assemblée Générale

de l'Union Des Habitants des Eaux Claires

Mercredi 20 janvier 2016 de 18 h à 21 h

Salle de conférences du Lycée Les Eaux-Claires

1, rue des Eaux-Claires à GRENOBLE

Par votre présence et vos interventions, vous témoignerez de votre intérêt pour la vie dans votre quartier Eaux-Claires.

L'UDHEC souhaite, à cette occasion, rencontrer un très grand nombre d'habitants, Adhérents ou Résidents.

Les candidatures au CONSEIL
d'ADMINISTRATION de l'UDHEC,
doivent être adressées
au Président de l'UDHEC,
35 rue Joseph BOUCHAYER
38100 GRENOBLE

Ordre du jour

• de 18 h à 18 h 45 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des adhérent.e.s à l'UDHEC (Rapports : moral, financier, des commissions. Elections au Conseil d'Administration, Statuts). Tout le monde est invité, seuls les adhérents à jour de leur carte 2015 peuvent voter à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

• de 18 h 45 à 20 h 30 :

DÉBAT PUBLIC : TRANQUILLITÉ et SÉCURITÉ PUBLIQUE (nuisances sonores, conduites dangereuses, stationnement, rôle de la ville et de la METROPOLE, limitations de vitesse)
ENVIRONNEMENT (propreté urbaine et aménagements urbains, A480 et qualité de l'air)
INONDATIONS des sous-sols, actions de la METROPOLE.

• de 20 h 30 à 21 h :

pot de l'amitié offert par l'UDHEC



UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2016

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

COTISATION : 5 EUROS - DE SOUTIEN : 10 € OU +

Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :
35, Rue Joseph Bouchayer - MDH EAUX CLAIRES - 38100 Grenoble

- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
35, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2015
- Tirage : 4 500 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com